

Compte rendu Conseil Municipal du 23 juin 2016

Début de séance 20 h

Présents :

M. MAZAT Roger, Mme OLIVEIRA DOS REIS Marie, Mme BRUN Patricia,
M. ROUVEYROL François, M. MOINS Christophe, Mme DEJOURS Dominique, M. Blanc
Claude, M. CHAUTARD Laurent, Mme ROUSSELLE Véronique, M. AVENAS Pierre, et
Mme BUISSON Elisabeth.

Absent :

M. ROURE Paul-Henri

Procuration :

Mme LOGEROT Laurence à M. MOINS Christophe,
Mme CIVIALE Micheline à Mme BRUN Patricia,
M. PEMEANT Joannès à M. BLANC Claude

Secrétaires de séance : Patricia BRUN et Claude BLANC

Les élus approuvent le compte rendu du conseil municipal du 26 mai 2016

1-Périmètre SDCI

Mr le Maire rappelle que Mr le Préfet propose la fusion des 2 communautés. Il précise également qu'il aurait peut-être été préférable de laisser le choix aux 7 communes.

VOTE : 13 pour 1 contre

2-Rapport de la CLECT

VOTE : 14 pour

3-TAFTA : Motion

VOTE : 13 pour 1 abstention

4-Choix opérateur pour le système informatique

Christophe Moins explique qu'il attend des réponses du côté de la CAPCA sur la fibre. Le choix est donc reporté à une prochaine séance.

Questions diverses

Défibrillateur : Du matériel supplémentaire est à acquérir lié à l'appareil de la plage. Le devis est de 128,40€. Une formation est proposée pour la rentrée septembre, Mme Buisson demande à ce qu'une date soit fixée.

Mr le Maire propose une date pour le conseil municipal de l'été, le 10/08 à réfléchir !!

Une convention sera signée entre le CD (conseil départemental) et le collège pour le portage des repas des enfants des écoles primaires salle de la Chemina, de la même façon que cela a été fait pour les maternelles. Un long débat s'ensuit sur l'école maternelle et les effectifs de la rentrée. Mme Rousselle demande que ce soit inscrit à l'ordre du jour du prochain conseil.

La poste : suite au déménagement du centre de tri, la poste n'occupe plus que 88m². Les 190m² restant ne peuvent être utilisés par la mairie ! Le loyer proposé de 7800€ annuel ne leur convient pas, ils proposent 6800€/an. Le conseil municipal souhaite rencontrer Mme Poirotte, afin que celle-ci puisse donner de plus amples informations à ce sujet.

APAM : Mr le Maire fait lecture de l'invitation pour l'AG de l'APAM.

Mme Buisson précise que pour la fête de la fraternité, une réunion aura lieu le 14/09 à 18h30. Elle souligne également que le jardin d'enfants est très agréable.

Il est parlé du projet « un fruit à la récré » : environ 20 fois sur l'année scolaire, ainsi que la demande des instituteurs pour changer des ordinateurs.

Les travaux de la résidence le Montagut sont commencés, la fin est prévue pour septembre.

Mme Jourdan demande un branchement pour sa nouvelle habitation, ce branchement provisoire se ferait par le biais des supports des illuminations.

FIN DE SEANCE A 21H50